

Présentation investisseurs

Mai 2023

Les présents documents écrits ne doivent pas être diffusés aux États-Unis. Les informations contenues dans les présentes ne constituent pas une offre de valeurs mobilières à vendre aux États-Unis.

Les présents documents ne doivent pas être diffusés, directement ou indirectement, aux États-Unis (y compris dans leurs territoires et possessions, un quelconque État des États-Unis et le District de Columbia). Les présents documents ne constituent pas ni ne font partie d'une offre ou d'une sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis. Les Billets auxquels il est fait référence dans les présentes n'ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la Loi états-unienne de 1933 sur les valeurs mobilières, telle que modifiée (la « Securities Act »), et ne peuvent être proposés ou vendus aux États-Unis ou à des ressortissants des États-Unis à moins d'être inscrits en vertu de la Securities Act ou d'une exemption des obligations d'inscription de la Securities Act. Aucune offre publique de titres ne sera faite aux États-Unis.

Sommaire

- 1 Missions et fonctionnement
- 2 Situation en 2022
- 3 Stratégie financière

1

MISSIONS ET FONCTIONNEMENT

► L'apparition d'une dette sociale

- Au cours des années 1990, le solde du régime général de la Sécurité sociale s'inscrit durablement en territoire négatif. La succession de déficits a conduit à la constitution d'une dette sociale...
- ...ainsi qu'à la création de la CADES en 1996

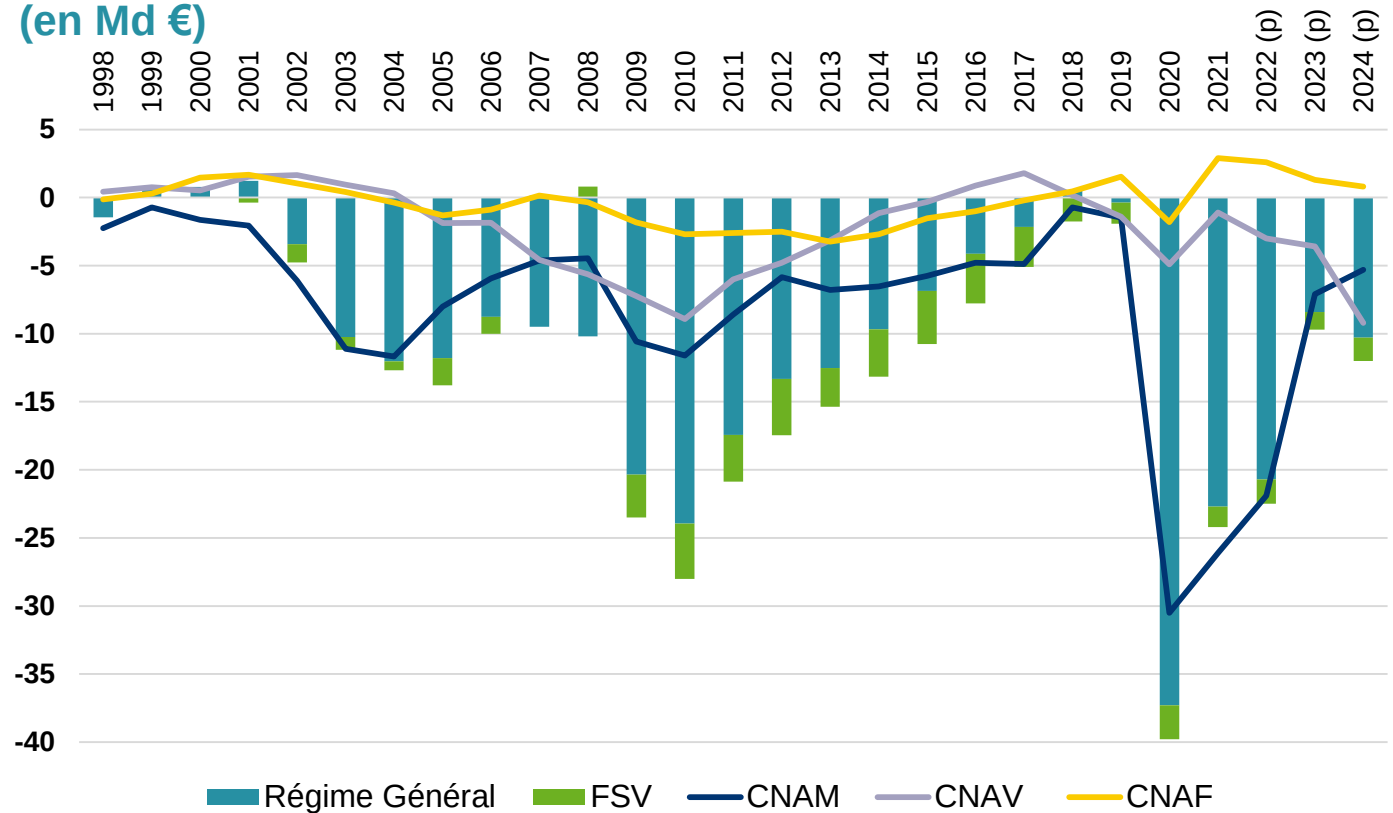
► Après la crise financière de 2010

- Redressement continu des régimes de base de sécurité sociale et du Fonds de solidarité vieillesse (FSV) depuis la crise économique et financière de 2009 malgré une conjoncture économique peu favorable, via une maîtrise résolue des dépenses.

► Le choc sans précédent de la COVID-19

- Toutes les branches de la sécurité sociale ont été concernées par les pertes considérables de recettes liées à la dégradation de la situation économique ainsi que des dépenses exceptionnelles pour faire face à la crise sanitaire.
- La branche maladie a souffert de la dégradation des comptes la plus importante (**-30,5 Md € en 2020, -26,1 Md € en 2021 et -21,9 Md € en 2022**).

Evolution des soldes financiers du Régime Général et du FSV (en Md €)



Régime Général = CNAM + CNAV + CNAF

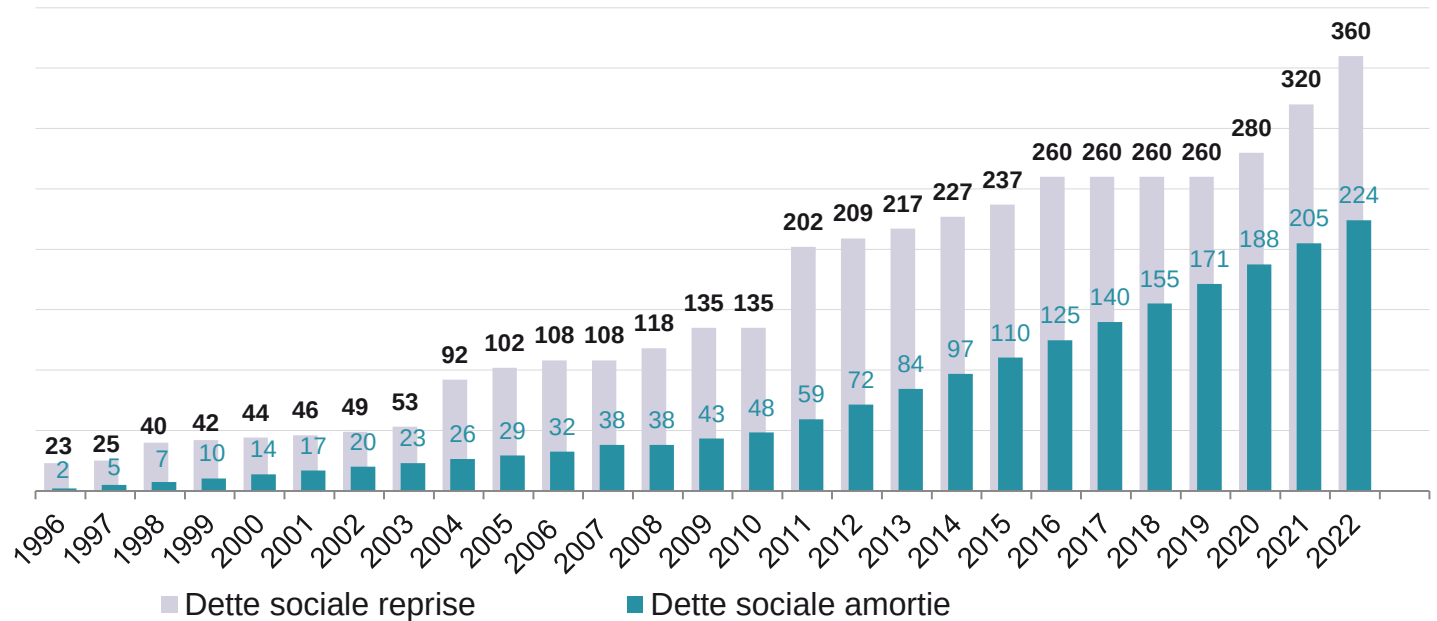
(p) Les données estimées 2022 et des années suivantes sont issues de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2023

- ▶ Un Établissement Public français à caractère Administratif (EPA), créé en 1996, avec deux ministères de tutelle :
 - Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique
 - Ministère de la Santé et de la Prévention

- ▶ Une gouvernance paritaire forte et exercée par un Conseil d'Administration et un Comité de Surveillance comportant des parlementaires

- ▶ Dotée de ressources propres (20,1 Md € en 2022), la CADES finance et amortit la dette cumulée du régime général de la Sécurité Sociale.

Evolution de la dette sociale reprise vs. part de la dette sociale reprise amortie (en Md €)



Amortissement des déficits des branches maladie, vieillesse et famille du
régime général de la Sécurité Sociale, de l'ACOSS et du FSV



► **Loi organique**

- Report de 2024 à 2033 de la date de fin de remboursement de la dette sociale
- Prolongation des ressources pour financer le transfert des dettes sociales
- Tout nouveau transfert doit s'accompagner d'une augmentation des recettes pour contenir la durée d'amortissement à 2033



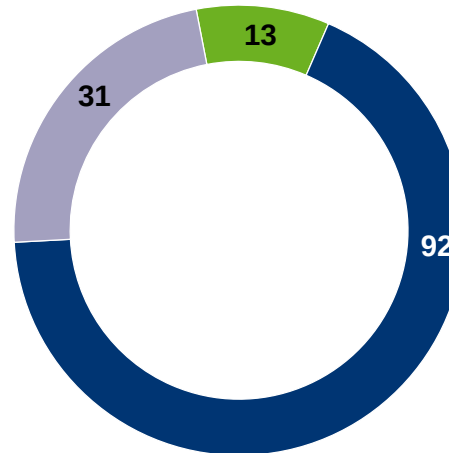
► **Loi ordinaire**

- Reprise historique de 136 milliards d'euros de dette sociale par la CADES

Ventilation de la reprise de 136 milliards d'euros de dette sociale par la CADES (en Md d'€)

Déficits cumulés au 31/12/2019

- Branche maladie du régime général : 16,2
- Fonds de solidarité vieillesse : 9,9
- Branche vieillesse du régime des non-salariés agricoles : 3,6
- Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales : 1,3



Prise en charge du coût d'un tiers
de la **dette des hôpitaux**

Déficits futurs 2020-2023

des branches maladie, vieillesse et
famille du régime général, du FSV et de
la branche vieillesse du régime des non-
salariés agricoles

**Objectif : Décharger la trésorerie de l'ACOSS et sécuriser la situation
financière de la sécurité sociale**

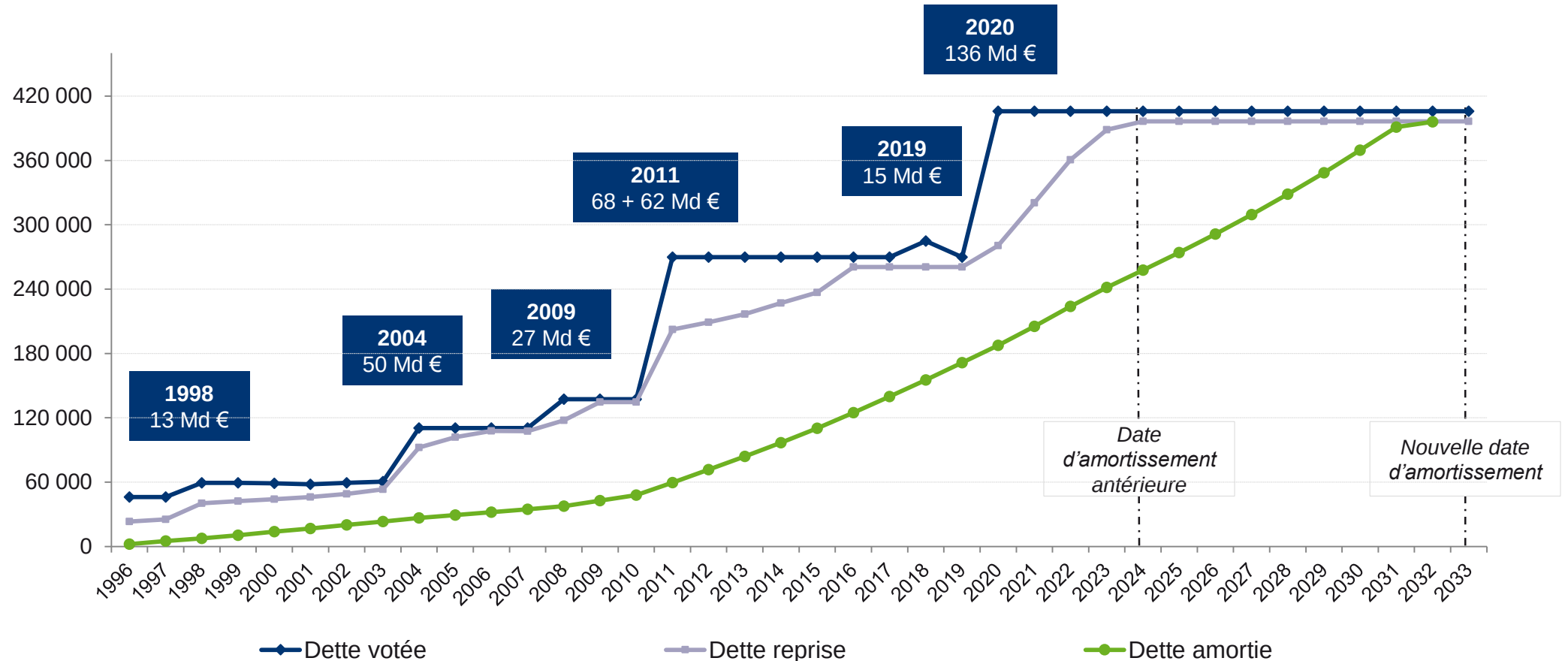
Evolution des ressources futures prévue par la loi de 2020

	Aujourd'hui	2024	A partir de 2025
CSG (<i>en pt</i>)	0,6	0,45	0,45
CRDS (<i>en pt</i>)	0,5	0,5	0,5
FRR (<i>en Md d'€</i>)	2,1	2,1	1,45

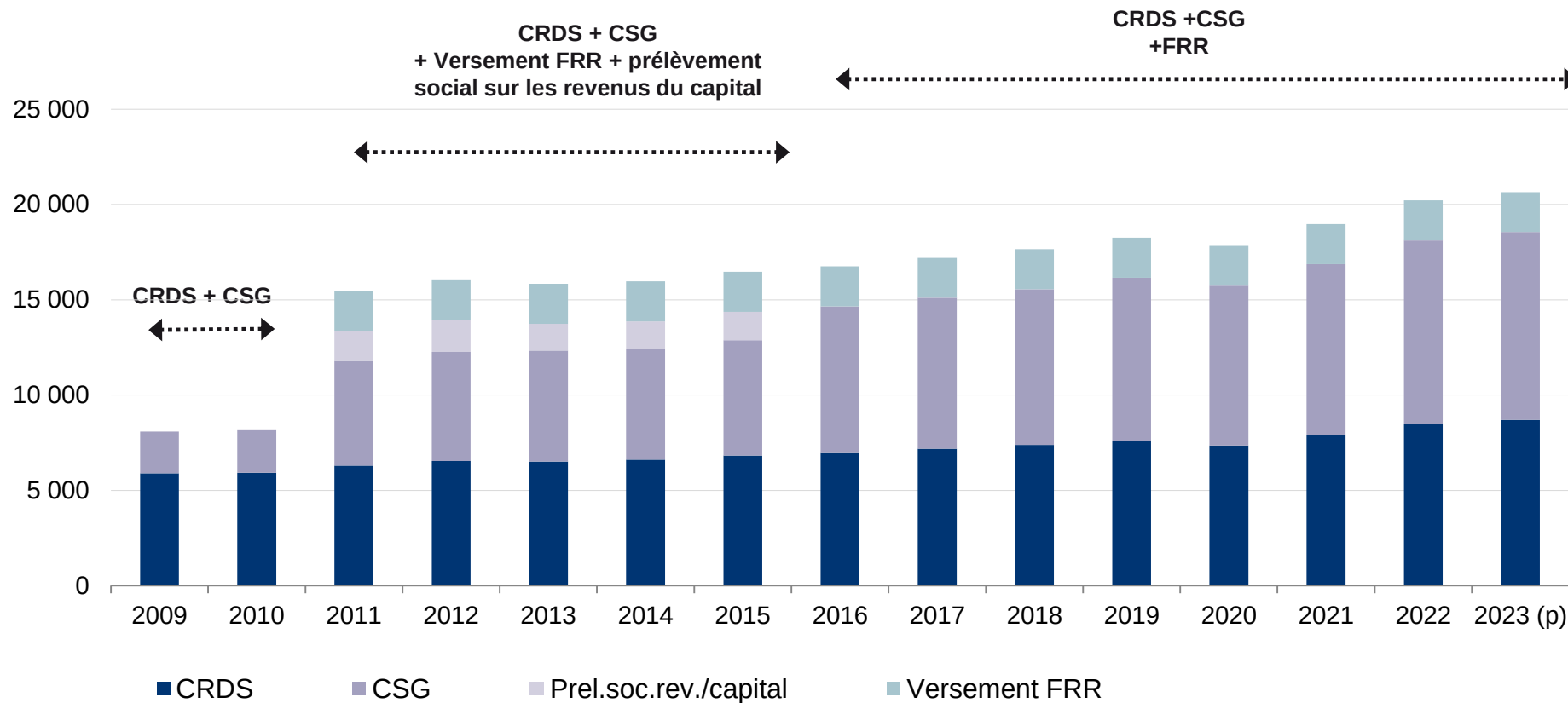
2

Situation en 2022

Evolution de la dette votée, reprise et amortie (en M€)



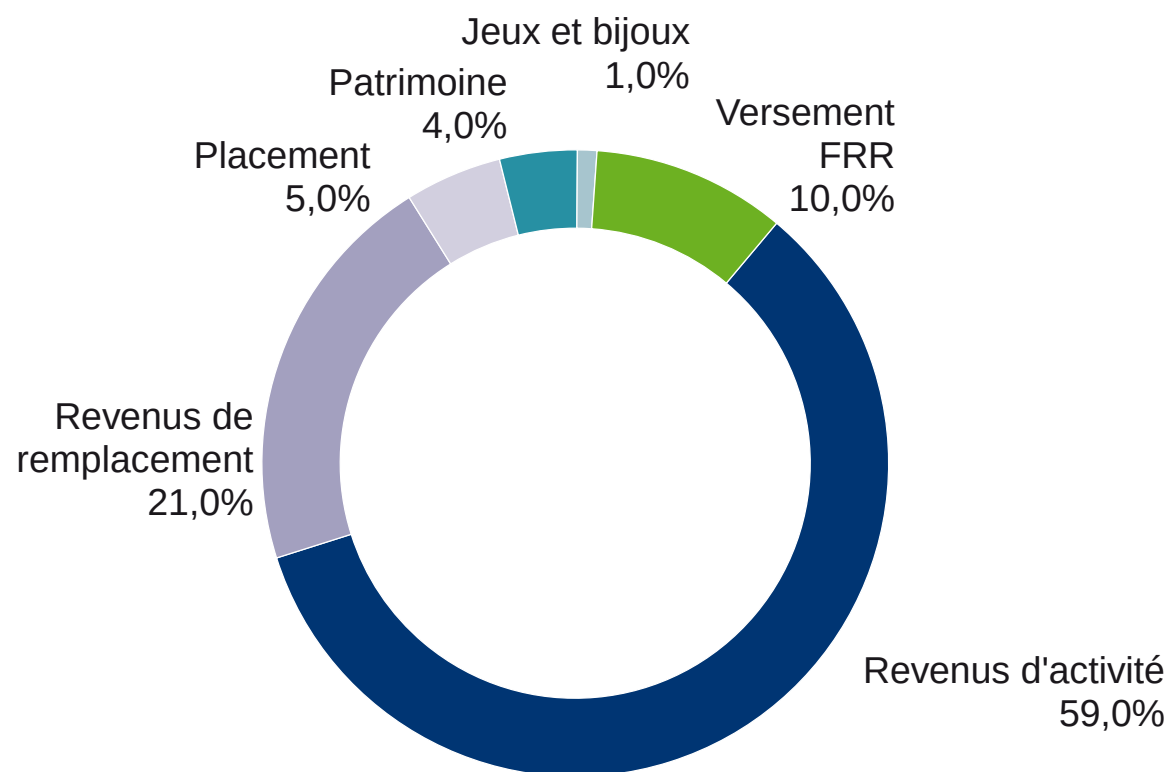
Evolution des ressources depuis 2009 (en M€)



- Des ressources solides principalement corrélées à l'évolution de la masse salariale
- Des recettes principalement basées sur les revenus d'activité moins cycliques que les revenus financiers
- Ventilation 2022 de la ressource ¹ :
 - CRDS (0,5%) : 8,5 Md
 - CSG (0,6%) : 9,6 Md
 - FRR : 2,1 Md

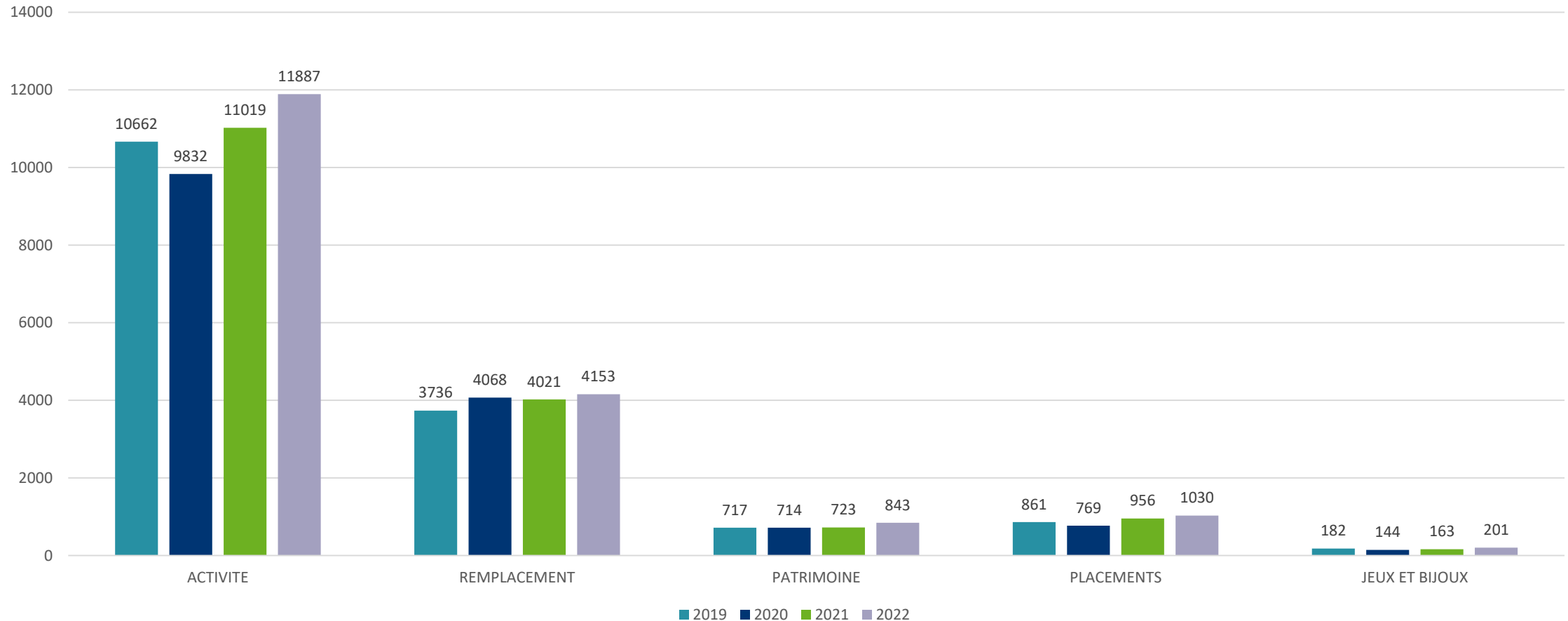
(1) (p) Les données estimées 2023 sont issues de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2023

Ventilation des ressources 2022 par nature

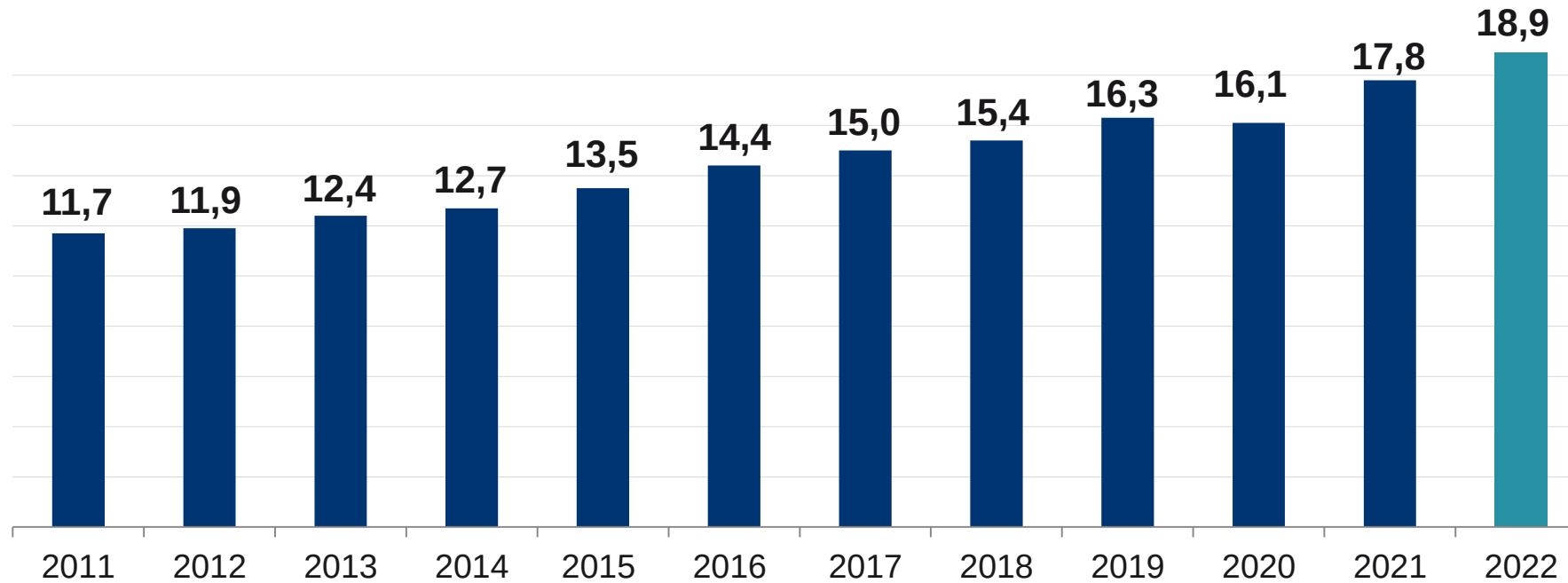


En %	2022
Revenus d'activité	59 %
Revenue du capital	20 %
Revenue de remplacement	21 %

Evolution des ressources depuis 2019 (hors FRR) (en M€)



Evolution des montants d'amortissement annuels réalisés par la CADES (en Md€)



■ Notation long terme ■ Perspective ■ Notation court terme

MOODY'S

Aa2

stable

P-1

MORNINGSTAR | DBRS

AA (high)

stable

R-1 (high)

S&P Global
Ratings

AA

négative

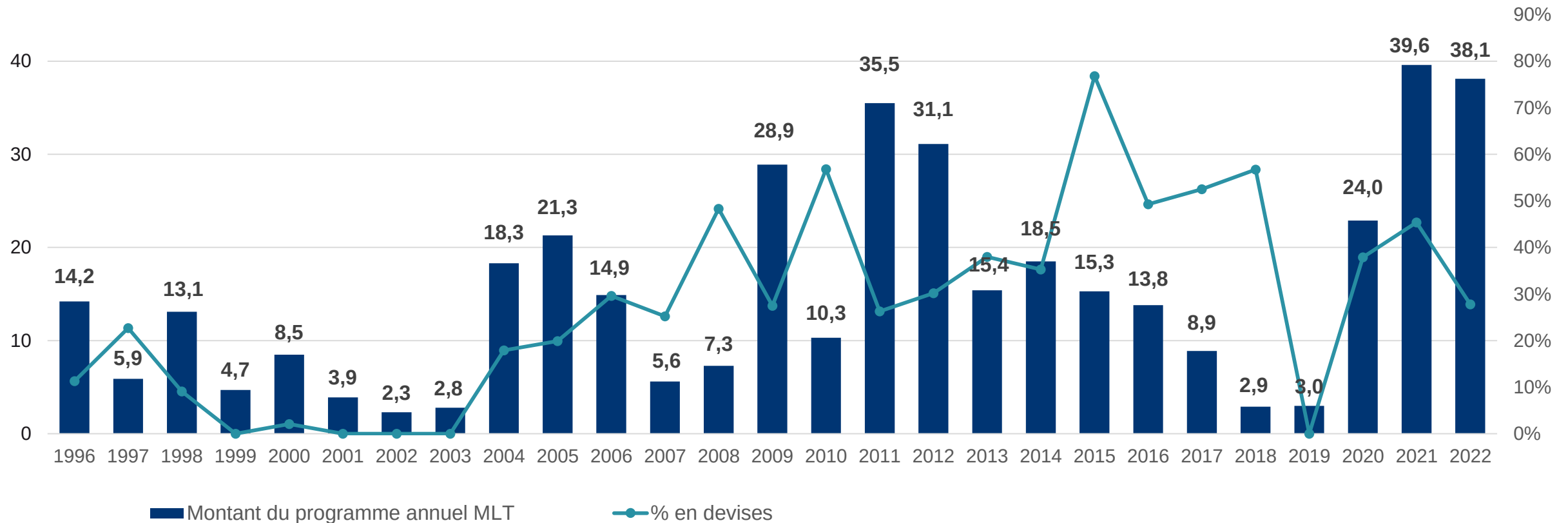
A-1+



3

STRATÉGIE FINANCIÈRE

Evolution des programmes de financement moyen et long terme depuis 1996 (en Md€)



Programmes réalisés

2021

39,4 Md € d'émissions moyen et long terme

Emprunts de référence au format social 36,0 Md €

EUR: 18,0 Md € (4 opérations)

USD: 16,3 Md € (5 opérations)

GBP: 1,7 Md € (1 opérations)

Emprunts de diversification 3,4 Md €

Abondements 3,1 Md €

Placements privés 0,3 Md €

2022

38,1 Md € d'émissions moyen et long terme

Emprunts de référence au format social 36,0 Md €

EUR: 26,0 Md € (6 opérations)

USD: 10,0 Md € (3 opérations)

Emprunts de diversification 2,1 Md €

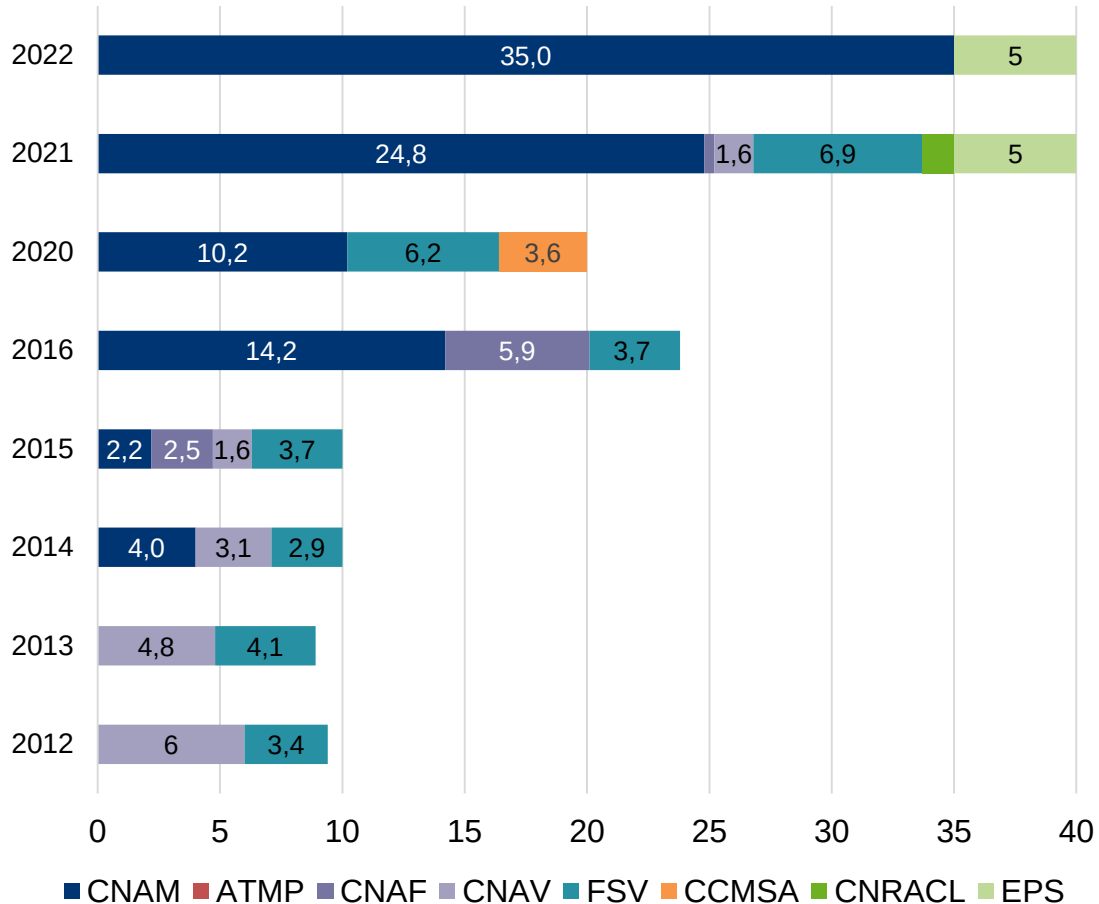
Abondements 1,5 Md €

Placements privés 0,6 Md €

- ▶ **Mise en place d'un document cadre construit en alignement avec les Social Bond Principles (ICMA 2020)**
- ▶ Second-Party Opinion délivrée par Vigeo Eiris pour évaluer la transparence, la gouvernance et la conformité aux ICMA
- ▶ La CADES s'engage à suivre les meilleures pratiques du marché et communiquera de manière transparente sur :
 - Utilisation des fonds (*Use of Proceeds - UoP*)
 - Sélection et évaluation
 - Gestion des fonds
 - Reporting

Une réponse à la forte demande des investisseurs de renforcer leurs investissements à caractère social

Dettes transférées par branche depuis 2012 (en Mds €)



Dettes éligibles au financement par obligations sociales :

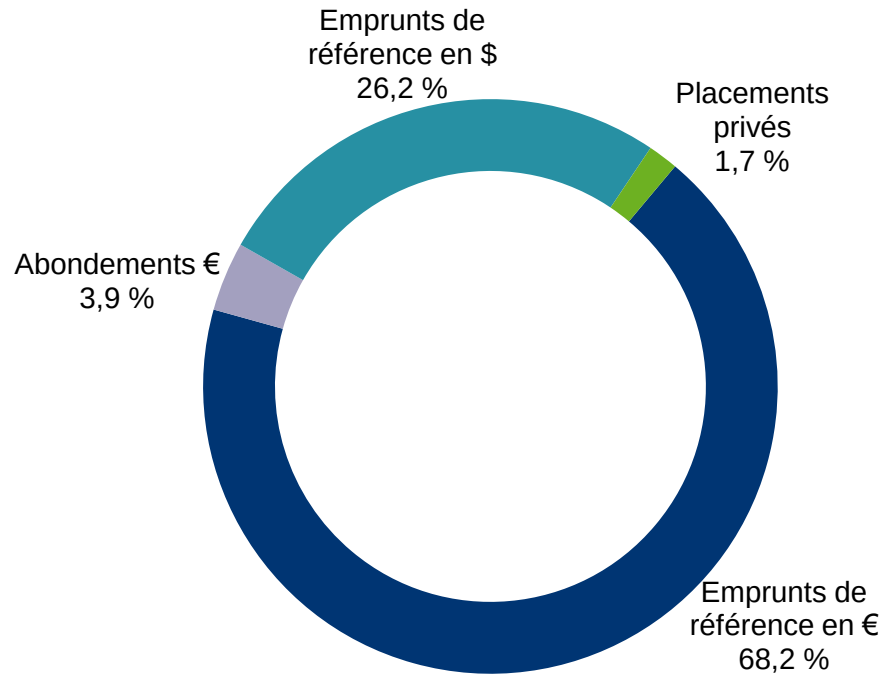
- Maladie (CNAM) 70,0 Md €
- Vieillesse (CNAV+FSV+CCMSA+CNRACL) 19,6 Md €
- Famille (CNAF) 0,4 Md €

Sont exclus du périmètre d'utilisation des fonds (UoP):

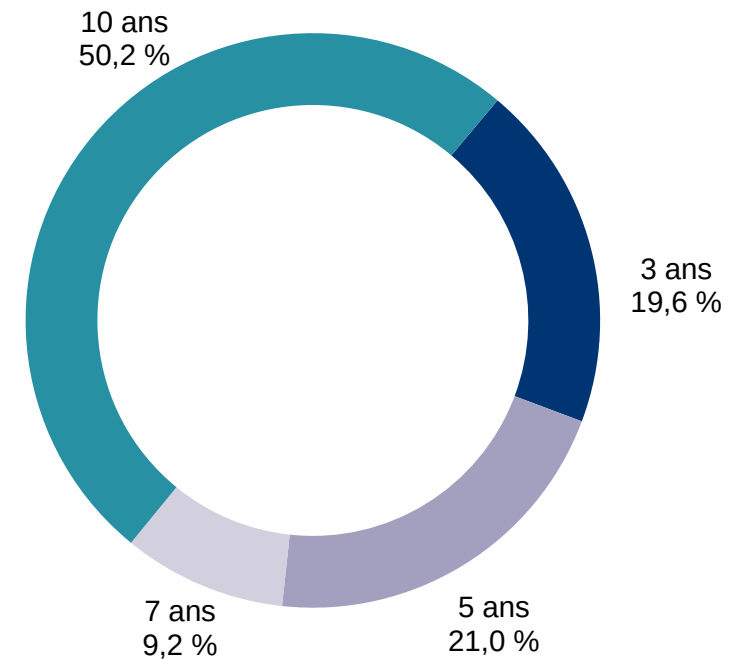
- la dette des établissements de santé (*problématique de l'exercice de rattachement au regard des limites posées par la look-back period*).
- les déficits antérieurs à 2015

92,9 Md € d'encours d'obligations sociales à fin 2022

Ventilation du programme 2022 par type et devise



Ventilation du programme 2022 par maturité



Programme indicatif 2023

Emissions moyen et long terme
25 Md € / 15,5 Md € **

**Emprunts de
référence**

EUR : 9,0 Md € (2 opérations)
USD : 6,5 Md € (2 opérations)

**Emprunts de
diversification**

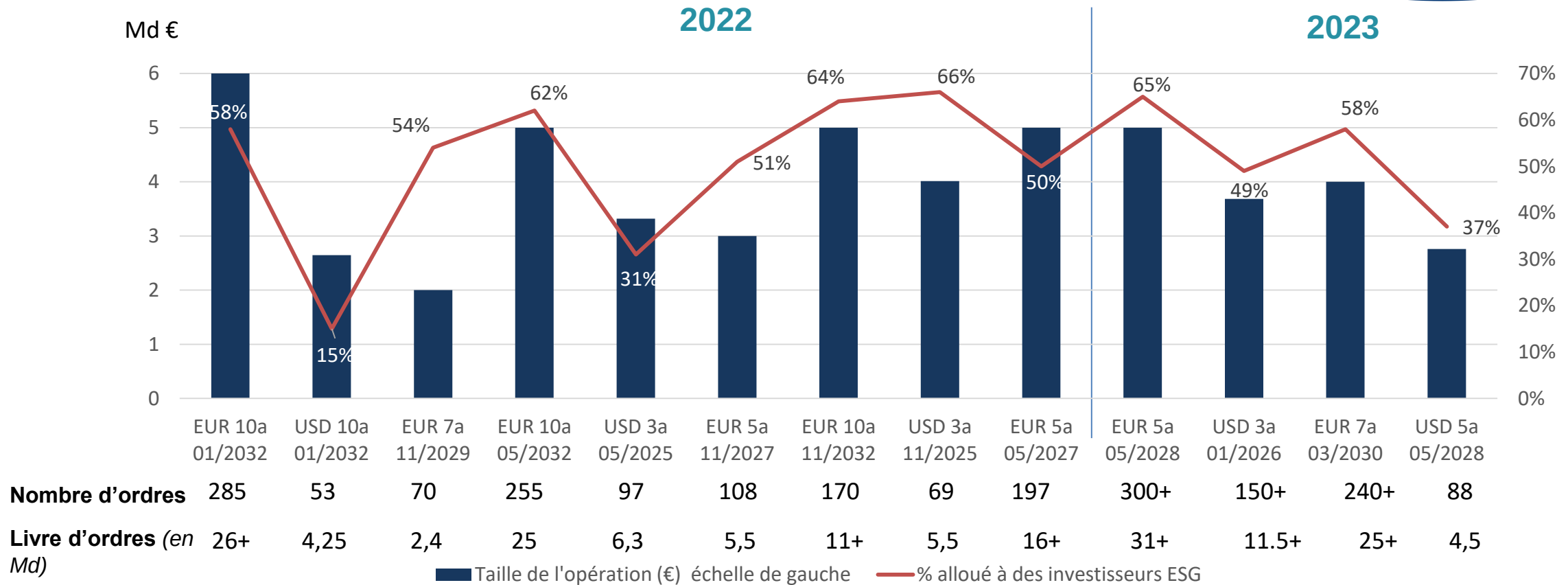
Abondements en EUR
Autres devises

Court terme
5 Md €

**Papiers
Commerciaux US**
Encours 3,7 Md €**

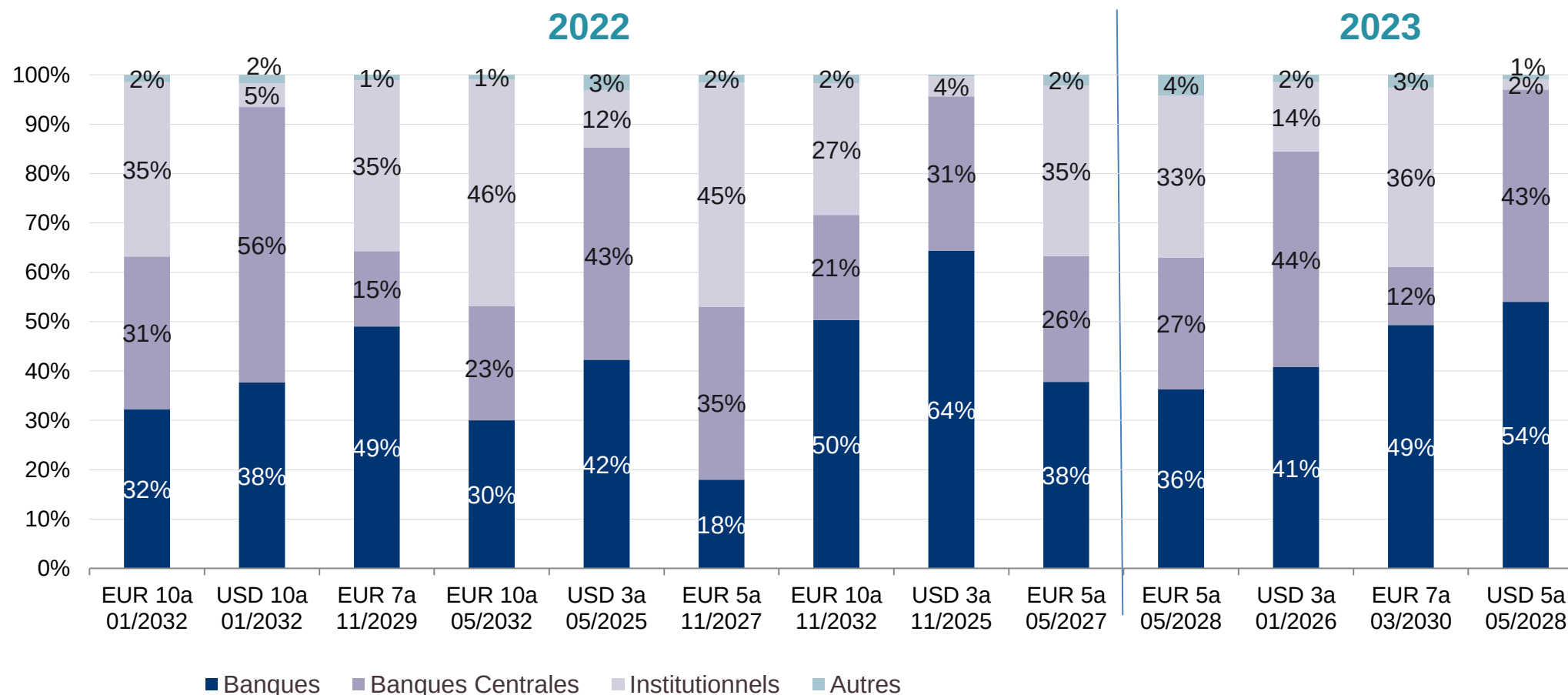
(**) Emissions réalisées au 24 mai 2023

Part allouée aux investisseurs ESG par emprunt

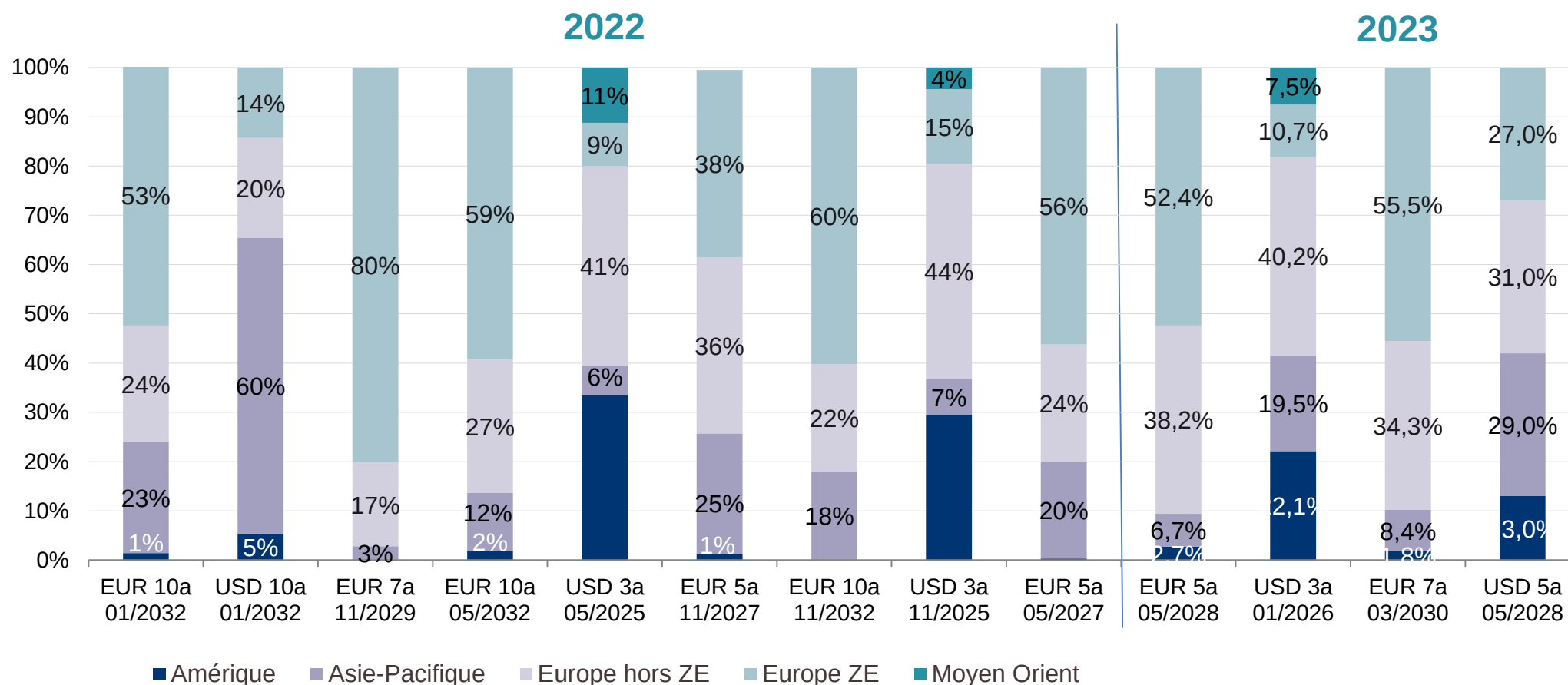


(1) ESG : Environnement, Social et Gouvernance

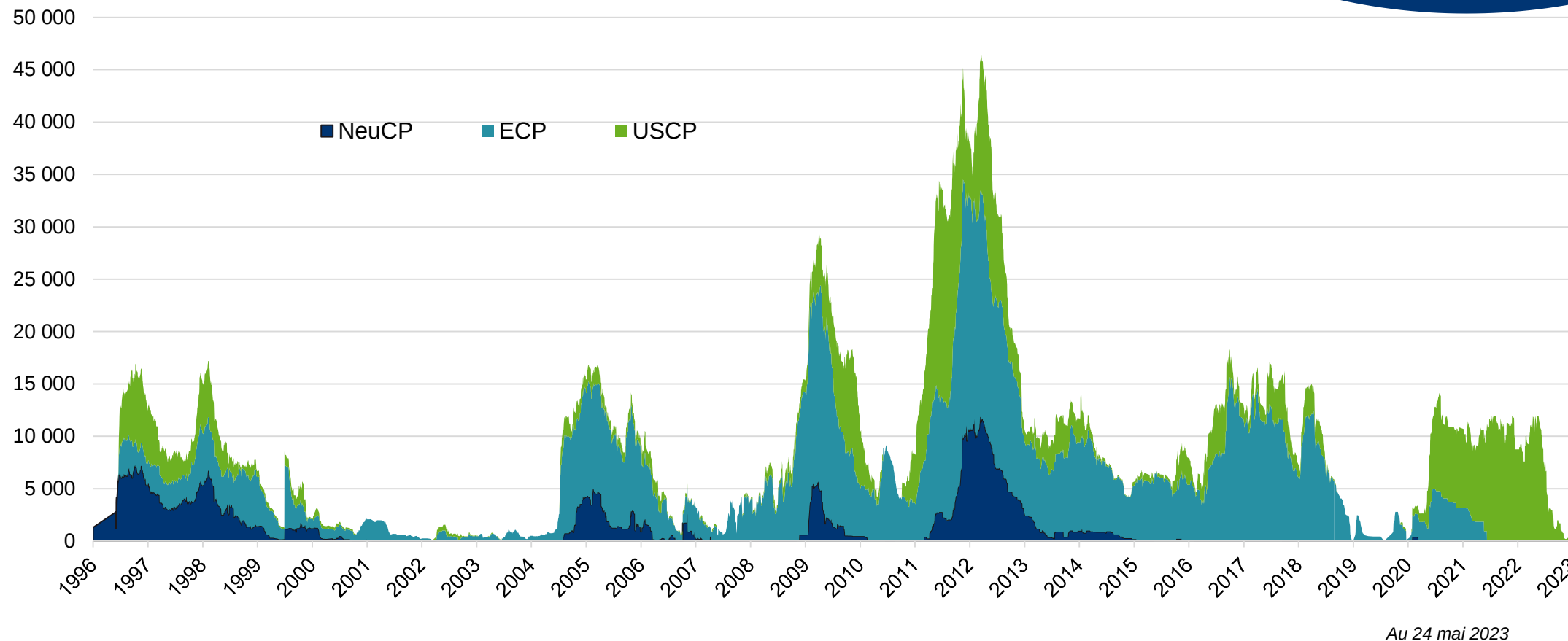
Ventilation de la demande par type d'investisseurs



Ventilation de la demande par zone géographique

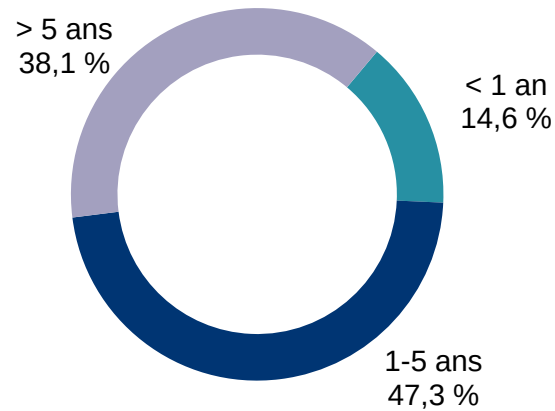


Encours de titres à court terme depuis 1996 (en M€)

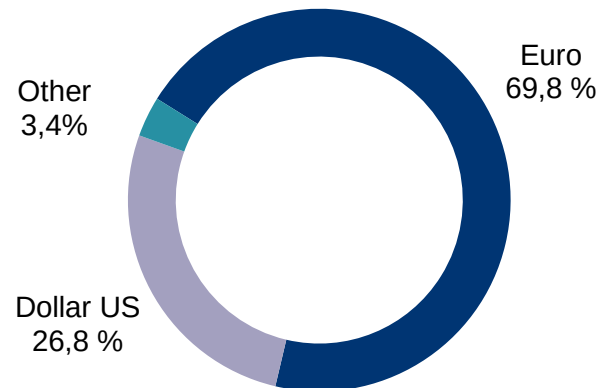


Répartition de l'encours de dette à fin 2022

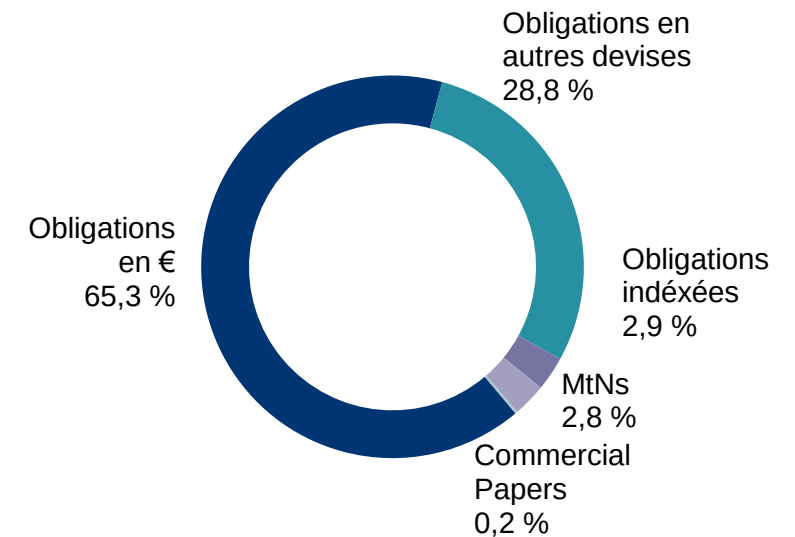
Par maturité



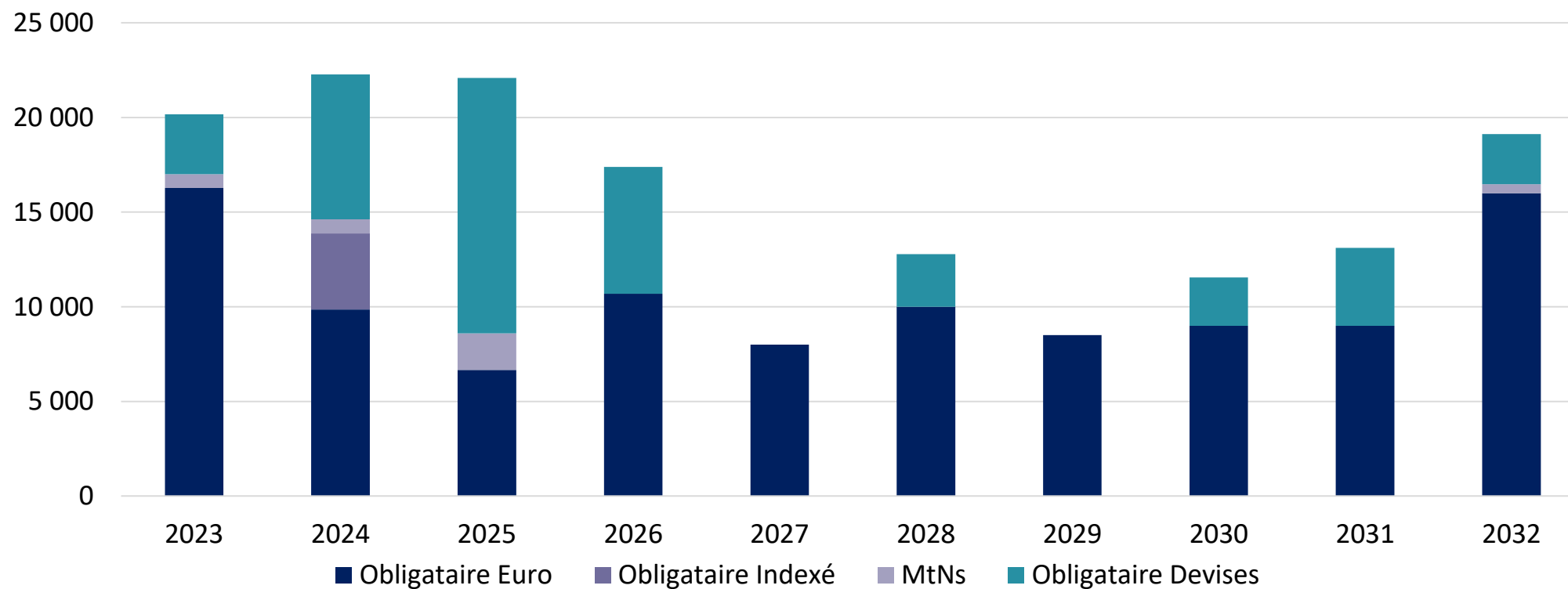
Par devise



Par instrument



Encours obligataires (en M €)



Au 24 mai 2023

- ▶ La CADES a été le premier émetteur mondial d'obligations sociales en 2022
- ▶ Le programme 2022 a été exécuté avec succès pour un montant de 38,1 Md €
- ▶ La CADES peut compter sur une dynamique des ressources et une large variété d'investisseurs (53% ESG) et de produits
- ▶ Depuis le début de l'année, la CADES a émis, en cinq mois, 15,5 Md €, soit environ 60 % du programme annoncé pour 2023
- ▶ L'objectif d'amortissement de la CADES voté par le Parlement dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2023 a été fixé à 17,7 milliards d'euros pour 2023.

**Ministère de l'économie, des finances
et de la Souveraineté industrielle et
numérique**

139 rue de Bercy, 75012 Paris
Télédoc 287
Tél. : +33 1 40 04 15 57
www.cades.fr

Président

jean-louis.rey@cades.fr

Opérations

pierre.hainry@cades.fr

Direction Générale AFT

cyril.rousseau@cades.fr
julika.courtade-gross@cades.fr

Secrétaire Générale

genevieve.gauthey@cades.fr

Chargée de communication

maelle.viale@cades.fr

Relations presse

Isabelle Dray
idray@actifin.fr
Tél. : +33 6 63 93 08 15

Communications

Alexandre Commerot
acommerot@actifin.fr
Tel : +33 7 85 55 25 25